



Espaces

naturels littoraux

du Pays d'Iroise



Le mot du président

de la Communauté de Communes

Nous sommes nombreux à profiter de la beauté des paysages du littoral du Pays d'Iroise. Connaissons-nous vraiment les richesses naturelles qui les composent ? Ce guide vous invite à découvrir les différents milieux naturels et les espèces que vous rencontrez parfois lors de vos promenades. En respectant le code de bonne conduite, vous accompagnerez la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) dans la préservation de ce patrimoine. En effet, depuis 2003, la Communauté de Communes assure la gestion d'une partie de ces espaces naturels en collaboration avec différents partenaires et propriétaires.





Dunes de Ploudalmézeau
et Lampaul-Ploudalmézeau
p 22- 23

Littoral de Landunvez
p 20

Le Guilleguy
p 21

Lampaul-Ploudalmézeau

Landunvez

Ploudalmézeau

Littoral de Porspoder
p 19

Porspoder

Plourin

Littoral de Lanildut
p 18

Lanildut

Rives de
l'Aber lldut
p 17

Brèles

Treouergat

Guipronvel

Dunes de
Lampaul-Plouarzel
p 16

Lampaul-Plouarzel

Lanrivoaré

Milizac

Plouarzel

Dunes et falaises
de Plouarzel
p 14

St Renan

Dunes et falaises
de Ploumogueur
p 13

Ploumogueur

Presqu'île de Kermorvan,
Dune des Blancs-sablons
p 11

Treoubabu

Bois de Lanfeust
et de Kerjean
p 12

Loc-Maria-Plouzané

Ria du Conquet
p 10

Le Conquet

Plougonevelin

Falaises de
Loc-Maria-Plouzané
p 8

Falaises de
Plougonevelin
p 9

Espaces naturels littoraux

Espaces naturels gérés par la CCPI

Charte de bonne conduite

Les espaces naturels sont des milieux que nous devons préserver. En respectant les consignes suivantes, vous y contribuez...

Au fur et à mesure, le piétinement entraîne la disparition de la végétation.



• **Je reste sur les sentiers pour préserver la végétation.**

Le sol ainsi mis à nu est beaucoup plus sensible à l'érosion due au vent et à la pluie. En quelques années, la végétation puis la terre disparaissent et laissent la roche à nu. L'érosion est plus rapide sur une dune (milieu particulièrement fragile).



• **Je n'abandonne pas mes déchets dans la nature.**

Des poubelles, points propres et déchèteries sont à ma disposition sur le territoire du Pays d'Iroise.

Durées de dégradation

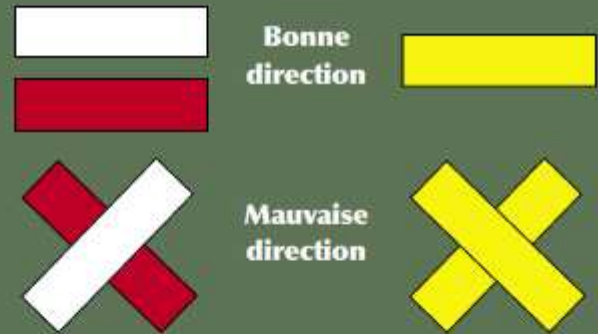
Mouchoir en papier	3 mois
Mégot de cigarette	1 à 5 ans
Sac en plastique	450 ans
Canette aluminium	400 à 500 ans
Bouteille en plastique	100 à 1 000 ans
Verre	4 000 ans



Balisage du GR 34 et PR

Un certain nombre de sentiers de petite et de grande randonnée est aménagé pour votre plaisir et pour vous guider.

Le topoguide est disponible à la CCPI et dans les Offices de Tourisme.



• Je ne dépose mes déchets verts en déchèterie.

Ce type de dépôt dans la nature peut être la source d'introduction d'espèces envahissantes qui vont entraîner l'appauvrissement de la flore locale.



• J'utilise les aires de stationnement aménagées.



• Je préserve la tranquillité de la faune en restant sur les sentiers et en tenant mon chien en laisse.



• Je ne cueille pas les fleurs, elles sont peut être protégées et fanent souvent très vite une fois cueillies.



• Je ne prélève pas de sable, ni de galets dans le milieu naturel.

Respectez les aménagements et les réglementations mentionnés sur les panneaux de site.

Si les panneaux de site indiquent des pratiques spécifiques réglementées par les propriétaires, certaines mesures à caractère plus général peuvent s'appliquer sur les sites. En dehors de l'accès aux plages et la promenade à pied, pour toutes les autres activités, veuillez vous renseigner auprès des Communes ou de la CCPI pour connaître les réglementations en vigueur.



Sécurité

La promenade sur les espaces naturels peut présenter des risques notamment en bordure de falaise. Veuillez rester sur les sentiers balisés.

La responsabilité des promeneurs est engagée en cas d'accident résultant d'imprudence ou d'inattention de leur part.

les Acteurs de la gestion communautaire des espaces naturels littoraux

Gestionnaire

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise



est gestionnaire des espaces naturels appartenant au Conservatoire du Littoral, au Conseil Général ainsi que les terrains communaux inclus dans les périmètres de préemption ou dans les sites Natura 2000. La mission de la CCPI peut être résumée ainsi : connaître et comprendre les milieux naturels du Pays d'Iroise, agir pour leur préservation, informer et sensibiliser les usagers et évaluer les actions engagées. Ce travail se fait en partenariat avec les propriétaires sur une surface de 500 hectares.

Propriétaires

Les Communes

Neufs communes du Pays d'Iroise sont propriétaires de parcelles sur le littoral pour des surfaces allant de 4 hectares à plus de 50 hectares.



Plougonvelin



Porspoder



Trébabu



Landunvez



Ploumoguer



Ploudalmézeau



Plouarzel



Lampaul-Plouarzel



Lampaul-
Ploudalmézeau

Le Conservatoire du Littoral



Créé en 1975, cet organisme a pour vocation l'acquisition d'espaces naturels en bord de mer afin de les préserver et de les ouvrir au public. La gestion est ensuite confiée à une structure locale.

Le Conseil Général du Finistère



Le Conseil Général prélève la taxe départementale des espaces naturels sensibles sur chaque permis de construire délivré par des communes littorales. Cette taxe est réinvestie dans l'achat de terrains en vue de leur ouverture au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu.

Le Conseil Général apporte aussi un soutien financier à la CCPI pour la gestion des espaces naturels.

Tous les espaces naturels littoraux ne sont pas gérés par la CCPI, car de nombreuses parcelles sont la propriété de particuliers ou d'associations. Ces surfaces représentent environ 1/3 des espaces naturels littoraux.





Autres partenaires

DIREN - Réseau Natura 2000



La Direction Régionale de l'Environnement est chargée du suivi de la mise en oeuvre du réseau Européen « Natura 2000 ». La réalisation du document de programmation des actions de gestion ainsi que le suivi technique ont été confiés à la CCPI pour le site « Pointe de Corsen-Le Conquet ». Deux autres sites Natura 2000 concernent en partie le Pays d'Iroise :

« Aber Wrach-Aber Benoît » avec les dunes de Ploudalmézeau et Lampaul-Ploudalmézeau et « Archipel de Molène et île d'Ouessant ». La mise en oeuvre des mesures passe pour partie par la signature de contrats Natura 2000 avec l'État. Ce dernier apporte une partie du financement des contrats, l'autre provient de fonds Européens.

Région Bretagne



Dans le cadre de la politique des Contrats Nature, la région apporte un soutien financier à des programmes de gestion des milieux naturels du Pays d'Iroise. Ces programmes ont concerné des projets communaux d'aménagement et de restauration des littoraux des communes de Landunvez (2003-2006) et de Lampaul-Plouarzel (2003-2004) avec un soutien technique de la CCPI. Depuis 2006 et jusqu'en 2009, un programme concernant l'ensemble du littoral est porté par la CCPI.

Les habitats naturels

Les habitats naturels du littoral du Pays d'Iroise ont été regroupés en 8 catégories :



Les estrans rocheux



Les cordons de galets



Les falaises avec les escarpements rocheux et la pelouse littorale



Les vasières et prés salés



Les dunes



les landes



Les ronciers, massifs de fougères et fourrés à prunellier



Les boisements



Falaises de Loc-Maria-Plouzané



1



2



3



Photo: Pascal Caulier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



La fauche des prairies

La lande mésophile

La lande mésophile est un milieu intermédiaire entre la lande sèche et la lande humide. Les espèces constituant ce type de milieu sont adaptées à une humidité moyenne (ni trop sec, ni trop humide). La plante caractéristique de ce milieu est la **Bruyère cillée**. Cette éricacée dispose de feuilles implantées par trois autour des rameaux et de fleurs roses disposées par grappes. On retrouve aussi une autre espèce caractéristique des landes : l'**Ajonc de le Gall**. Le **Vipère péliade** fréquente la lande mésophile notamment comme zone de chasse. Cette vipère au corps épais, a une tête triangulaire et des yeux à pupille verticale. Le dessin des marques dorsales est variable mais forme le plus souvent une bande en zigzag brun foncé. La plupart des individus ne dépassent pas les 50 centimètres. Ils possèdent des glandes à venin reliées à des crochets. Leur appareil venimeux est avant tout une arme de chasse, destinée à immobiliser les proies, surtout de petits mammifères, et à faciliter leur digestion.

La fauche de la végétation est un des moyens de gestion employé pour entretenir les milieux herbacés. Sans cette intervention, des ligneux tel que Prunellier ou Chêne coloniseraient l'ensemble des parcelles. Cette fauche, effectuée par un agriculteur permet, sur des parcelles proches du moulin de Ruvras, la conservation d'une diversité végétale relativement importante et même l'apparition d'une espèce d'orchidée : l'**Orchis bouffon**. Ces prairies naturelles constituent aussi des milieux de vie pour de nombreux insectes, sources de nourriture pour certains oiseaux, et participent ainsi au bon fonctionnement des milieux naturels.



4

1 Lande mésophile / 2 Bruyère cillée / 3 Vipère péliade / 4 Prairie

Falaises de Plougonvelin



Photos 1 à 4 © Pascal Gaujot

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Commune

Notion d'espèces protégées

Escarpement rocheux

Cette zone de littoral, située entre les niveaux des hautes mers et le haut de la falaise, est dominée par la roche. Sur les parties basses, soumises à l'aspersion par l'eau de mer, poussent des lichens. On y trouve principalement trois espèces : *Verrucaria maura* de couleur noire, *Caloplaca marina* et *Xanthoria parietina* de couleur jaune ou jaune orangé. Dans les parties les plus hautes et à la faveur de fissures s'installe une végétation composée de *Criste marine*. Cette plante est aussi appelée Perce pierre, en référence à ses racines qui s'insinuent dans la moindre anfractuosit  de la roche. Dans les parties o  la roche est alt r e, on trouve  galement la *Statice* ou Lavande de mer, ainsi que la *Spergulaire des rochers*. A la faveur d' coulements, ce sont la *Cochl aire officinale* et la *Doradille marine* qui s'installent. Ces escarpements rocheux sont parfois entaill s de crevasses dont les parois offrent de petites plateformes. C'est l  que va nicher une esp ce de corvid s, le **Crave   bec rouge**. Cet oiseau va aussi rechercher sa nourriture, constitu e de petits invert br s, sur ces pans de falaises.

Certaines esp ces dont les populations r gressent ou dont les effectifs sont faibles font l'objet de protections r glementaires. Ces mesures permettent la conservation de ces esp ces en interdisant leur destruction, favorisant ainsi l'accomplissement de leur cycle biologique (reproduction, hibernation, migration,...). Ces r glementations peuvent  tre prises   plusieurs niveaux : d partemental, r gional, national voire international. La CCPI assure une veille scientifique de ce patrimoine prot g  et sensibilise la population   sa pr servation au travers de ces diff rents outils d'information.



Ria du Conquet



photos 1 à 3 © Pascal Gautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaire

Gestion communautaire

Domaine
Public maritime

Le suivi naturaliste

Vasière et prés salés

La vasière, aussi appelée slikke, est formée de zones de vase nue recouvertes à chaque marée et dont le niveau supérieur est colonisé par les **Salicornes**. Ces plantes annuelles comestibles poussent au printemps et en été, formant des tapis vert foncé qui prennent de jolies teintes rouge corail à l'automne. Leur cueillette est réglementée dans l'ensemble du département du Finistère. Le schorre ou pré salé est, lui, formé d'une végétation plus dense constituée d'Obione, de Jonc maritime, de Puccinellie. Ces plantes se répartissent sur la vasière en fonction de leur capacité à supporter des degrés d'inondation et de salinité. Ces vasières constituent une zone de repos et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux en hivernage, ou comme halte migratoire pour les espèces regagnant leur zone de reproduction plus au nord ou d'hivernage plus au sud. Parmi ces oiseaux on trouve notamment les limicoles dont fait partie le **Chevalier gambette**. Ce dernier cherche sa nourriture le long des chenaux : elle est constituée de petits insectes, de vers, de mollusque et de petits crustacés.

Afin de mettre en place des mesures de conservation et évaluer l'état des populations d'espèces animales ou végétales, des suivis naturalistes sont nécessaires. Ils consistent en un comptage des espèces concernées ou, pour les espèces végétales, en une estimation du recouvrement sur des zones échantillonnées. Le papillon "Damier de la Succise" ou la chauve souris "Grand Rhinolophe" font l'objet de comptages depuis plusieurs années, permettant de voir l'évolution de leurs effectifs sur les sites. Des carrés de suivi de la végétation sont mis en place permettant ainsi d'évaluer les modifications entraînées par la gestion et éventuellement de réadapter les techniques utilisées.



1 Vasière / 2 Salicorne / 3 Chevalier gambette / 4 Comptage d'oiseaux

Presqu'île de Kermorvan et Dune des Blancs-sablons au Conquet



1 2



photos 1 à 3 © Pascal Cautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaire

Gestion communautaire



La restauration de la lande humide

Lande humide

Les plantes de la lande humide poussent sur un sol épais gorgé d'eau constitué de végétation en décomposition. C'est encore une fois une bruyère qui permet la distinction de cette lande par rapport aux autres types de landes. La Bruyère à quatre angles, aux feuilles regroupées par quatre autour du rameau, est l'espèce caractéristique de ce milieu. Les autres espèces présentes sont l'Ajonc d'Europe et la **Molinie**. Cette dernière fait partie de la famille des graminées, et forme de grosses touffes issues de l'accumulation des feuilles mortes que l'on nomme touradon. Dans les parties les plus humides pousse une flore rase dans laquelle on trouve la **Grassette du Portugal**. Plante carnivore, la Grassette capture les petits insectes à l'aide de ses feuilles gluantes. Les touffes de Molinie abritent une araignée à l'abdomen de couleur jaune avec des lignes noires : l'**Arglope fasciée**. Elle y installe sa toile afin d'y piéger les insectes imprudents, qu'elle s'empressera d'emprisonner dans un cocon avant de leur injecter son venin.

L'évolution naturelle a entraîné un changement important, les zones à Molinie et les bois de Saules se développant au détriment de la lande à Bruyère. L'objectif est de maintenir un équilibre entre les différents types de végétation, allant de la lande au boisement, pour conserver la plus grande diversité végétale. Pour restaurer ce milieu, la végétation a été décapée afin de mettre le sol à nu et permettre ainsi la germination des graines qui y sont contenues, parfois depuis de nombreuses années. A peine deux ans plus tard, le nombre d'espèces de plantes a été multiplié par 2 ou 3 sur les carrés de gestion, avec notamment la réinstallation de la Grassette du Portugal en grand nombre.



4

1 Lande humide à Molinie / 2 Arglope fasciée / 3 Grassette du Portugal
4 Restauration de la lande humide

Bois de kerjean à Trébabu



photos 1 à 3 © Pascal Gauthier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Commune

Conversion des boisements

Futaie feuillue

En fond d'aber, sur les versants les plus protégés des conditions climatiques difficiles et notamment des embruns marins, le Hêtre parvient à s'installer. Cette essence forestière a besoin, pour prospérer, d'une forte humidité atmosphérique. Cet arbre pousse à l'ombre, on dit qu'il est sciaphile. Il possède un feuillage marcescent, à l'automne, les feuilles se dessèchent sur l'arbre et y restent une partie de l'hiver. Il est accompagné du Chêne pédonculé plus tolérant à l'air salin, et du Châtaignier. Ces arbres sont le refuge d'un certain nombre d'espèces d'oiseaux, comme zone d'alimentation liée à la présence de chenilles et autres insectes, mais aussi comme support pour les nids. La **Sittelle torchepot** utilise d'anciennes loges de pics creusées dans ces grands arbres pour y installer son nid. Elle va tout d'abord réduire la taille du trou d'entrée en le plâtrant avec de la boue séchée et ensuite tapisser l'intérieur de la cavité avec des plumes, de l'herbe sèche, des copeaux de bois et des poils. D'autres oiseaux nichent dans ou sur les arbres, comme le Pic épeiche, le Pic vert, le pigeon ramier ainsi que le Geai des Chênes.

Cette opération consiste à transformer des boisements résineux ou des mélanges résineux/feuillus en boisements principalement composés d'essences feuillues tels que le Hêtre et le Chêne. L'objectif est de restaurer des forêts au plus proche des conditions naturelles que l'on retrouve en Bretagne, les résineux étant des essences introduites relativement récemment en Bretagne. Le reboisement en feuillus est réalisé, suite à l'abatage de ces résineux arrivés à maturité.



1 Bois / 2 Hêtre / 3 Sittelle torchepot / 4 Plantation

Dunes et falaises de Ploumoguer



photos 1 à 3 © Pascal Gautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Dune vive

La dune vive est aussi appelée dune blanche en référence à l'absence de sol organique et à la couleur du sable. Cet habitat est caractérisé par des plantes qui poussent hors des zones atteintes par les grandes marées et subissent un apport régulier en sable. L'Oyat, grande graminée, est l'espèce typique de ce milieu. Celle-ci possède des rhizomes ou tiges souterraines sur les noeuds desquels vont se développer des racines et de nouvelles plantules. C'est ce moyen de reproduction qui semble être privilégié par cette espèce pour coloniser la dune, même si elle produit aussi des graines. L'Oyat favorise le dépôt de sable grâce à son feuillage qui réduit la vitesse du vent et fixe la dune grâce à son réseau de rhizomes et de racines. Les autres espèces présentes dans ce milieu sont : le **Liseron soldanelle** encore appelé **Liseron des dunes**, la **Giroflée des dunes**, le **Gaillet des sables** et le **Panicaut des dunes**. Ce dernier est aussi appelé **Chardon de dunes** ou encore **Chardon bleu**. Ce nom fait référence à la couleur de la fleur dont la floraison a lieu entre juin et septembre. C'est une espèce protégée au niveau de la région Bretagne.

Fixation de la dune

La dune est naturellement fixée par la végétation. Un piétinement intensif peut entraîner la disparition de la flore et favoriser l'érosion par le vent. Pour lutter contre ce phénomène, des ganivelles (clôture en lattes de Châtaignier) sont posées en front de dune. Elles permettent de limiter le nombre de sentiers en canalisant le public et favorisent par leur rôle de brise-vent le dépôt de sable. Il est parfois nécessaire dans les secteurs très dégradés de compléter cette intervention par la replantation d'oyat afin d'accélérer le processus de restauration.



1 Dune à Oyat / 2 Liseron des dunes / 3 Panicaut des dunes / 4 Plantation d'oyat

Dunes et falaises de Ploumarzel



1 2



photos 1 à 3 © Pascal Gautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Commune

Gestion des rudérales et envahissantes

Pelouse littorale

Cette végétation qui pousse au sommet des falaises et côtes rocheuses, est particulièrement bien adaptée pour résister aux embruns. Parmi elles, l'**Armérie maritime**. Cette plante basse forme des coussinets et possède des fleurs roses en têtes arrondies et denses. Sont également présentes sur ce milieu la **Fétuque pruinée** aux feuilles filiformes, la **Silène maritime** aux fleurs blanches et la **Carotte sauvage** dont les fleurs blanches de petite taille sont regroupées en ombelles. La fleur centrale, relativement plus grande est rouge pourpre. Il existe de nombreuses sous espèces et variétés de cette plante (dont celles cultivées). La Carotte sauvage est une des plantes hôtes d'un très joli papillon : le **Machaon** ou encore appelé grand porte-queue. Ce lépidoptère y pond ses oeufs isolément sur les feuilles. L'éclosion s'effectue environ une semaine après la ponte. Le développement larvaire dure à peu près un mois. Lorsqu'on les inquiète, les chenilles du Machaon, font saillir leur osmeterium orangé (organe fourchu en arrière de la tête) qui émet une forte odeur pour faire fuir les prédateurs.

L'installation d'espèces envahissantes notamment d'espèces exotiques invasives fait l'objet de campagnes d'arrachage afin de limiter leur expansion. Les espèces concernées sont l'Herbe de la Pampa, la Renouée du Japon, la Griffes de sorcière, le Baccharis pour les espèces exotiques et la Ravenelle, espèce locale. Ces plantes colonisent les milieux naturels et entraînent un appauvrissement de la flore. Elles peuvent être aussi, comme pour la Ravenelle, le signe de perturbation du milieu, résultant d'activités humaines passées, ce qui leur vaut leur dénomination d'espèces rudérales. Dans ce cas, il est nécessaire de mener un travail plus important de restauration des milieux.



4

1 Pelouse littorale avec Armérie Maritime / 2 Carotte sauvage / 3 Machaon
4 Ravenelle

Espèces invasives



Ce sont des espèces qui se trouvent à l'extérieur de leur aire de répartition naturelle ou de leur aire de dispersion potentielle ; et qui par leur capacité de dissémination peuvent coloniser de grandes surfaces et entraînent un appauvrissement de la diversité biologique locale. Certaines d'entre elles se disséminent dans la nature à partir des plantations réalisées dans les jardins. Il est donc fortement déconseillé de les y implanter.

La Renouée du Japon :

Cette plante a été importée d'Asie en France pour sa valeur ornementale et fourragère. Elle élimine les autres plantes en sécrétant une substance par ces racines qui fait mourir les racines des espèces voisines et possède un feuillage abondant qui va totalement priver les autres plantes de lumière.

La Renouée se reproduit par graine mais aussi par Rhizome (= tiges souterraine). Seul un arrachage complet de ces derniers peut permettre la disparition de cette invasive.

La Griffes de sorcière :

La Griffes de sorcière est arrivée d'Afrique du Sud ; importé pour la beauté de sa fleur et sa résistance à des conditions de vie. Elle forme des tiges pouvant faire 3 m de long et possèdent des feuilles gorgées d'eau. Elle résiste à la sécheresse, aux fortes chaleurs, aux embruns et pousse dans les terrains les plus caillouteux grâce à sa faculté d'enracinement dans des terrains pratiquement sans terre.

Sa multiplication est très facile, un simple bout de tiges posées sur le sol finira probablement par prendre racine.

L'Herbe de la Pampa :

Elle a été introduite d'Amérique du Sud comme plante ornementale. L'Herbe de la Pampa a une croissance très rapide et forme des colonies qui entraînent une modification dans la structure et la composition des habitats envahis. Elle peut résister aux sécheresses passagères ainsi qu'au vent.

Sa multiplication s'effectue par de toutes petites graines (environ 10 millions par pied).

Le Baccharis :

Originaire d'Amérique du Nord, cette plante est utilisée dans les jardins et espaces verts notamment sur le littoral du fait de sa résistance au sel, au vent et à la sécheresse.

Le Baccharis possède une forte capacité de reproduction (environ un million de graines sur un pied femelle). Il a envahi des milieux comme les zones humides et les dunes. Le Baccharis est très résistant aux techniques de lutte mécanique. L'ensemble du système racinaire doit être arraché sinon il rejette.



Dunes de Lampaul-Plouarzel



photos 1 à 3 © Pascal Gautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Végétation des hauts de plage et dune embryonnaire

La végétation de ce milieu est fortement liée à l'impact direct de la mer. Après chaque marée haute, la mer dépose une couche d'algues appelée "laisse de mer". A la faveur de la décomposition des algues enfouies sous le sable, une végétation va s'installer. Le Cakile et les **Atriplex** vont y trouver les nutriments nécessaires à leur croissance. Ce sont des espèces halo-nitrophiles, c'est-à-dire tolérantes au sel (halo-) et recherchant des sols riches en azote (-nitrophile). Elles jouent le rôle de piège à sable entraînant la formation d'un petit monticule autour d'eux. Dès les beaux jours, ces plantes annuelles colonisent de manière disséminée le haut de plage, puis, disparaissent en automne-hiver. Le Chiendent des sables, de la famille des graminées, forme la dune embryonnaire. Cette végétation pérenne constitue le premier stade d'édification d'une dune. Les zones d'échouage d'algues sont le milieu de vie d'un petit crustacé sauteur : la **Puce de mer** ou Talitre. Elle possède des pattes se terminant par des griffes microscopiques, mais acérées qui lui permettent de s'enfouir rapidement, et de s'ancrer à la surface des algues (dont elle se nourrit).

Nettoyage des plages

La partie haute de la plage est un milieu sensible où viennent s'accumuler un certain nombre d'éléments provenant de la mer. On trouve tout d'abord des éléments naturels, principalement les algues, utiles au fonctionnement de la dune. On y constate également la présence de déchets d'origine humaine de toutes sortes. La collecte des déchets effectuée par les municipalités et/ou par des associations à l'occasion de journées comme les printemps de l'environnement se fait principalement manuellement, permettant un tri des déchets et la préservation du milieu.



Les rives de l'Aber Ildut à Brélès



Photos 1 à 3 © Pascal Gaultier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Boisement des rives de l'aber

Les boisements sur les rives de l'aber sont relativement exposés au vent venant du large, interdisant aux espèces forestières sensibles à ces conditions d'y pousser. Les boisements sont principalement constitués de Chêne pédonculé, généralement de petite taille du fait des conditions climatiques difficiles et du peu de sol par endroits. Dans les petits vallons humides, le chêne est remplacé par le saule roux. Ces saulaies abritent notamment l'Osmonde royale. Cette grande fougère, aux feuilles pouvant atteindre jusqu'à deux mètres de long, est une espèce protégée en Finistère. Au printemps, elle renaît des bourgeons de sa tige souterraine et produit de nouvelles frondes (= feuilles) pour certaines stériles et d'autres fertiles. Parmi le cortège d'espèces animales vivant dans ces milieux, on trouve l'Escargot de Quimper. Ce gastéropode est présent seulement dans quelques régions de France et d'Espagne. En France, on le rencontre uniquement en Pays Basque et en Bretagne (Basse Bretagne principalement). Il possède des exigences strictes en termes de température et d'humidité, ni trop sec, ni trop froid, ni trop chaud. Cet escargot, comme nombre de ces congénères, a des moeurs essentiellement nocturnes.

Conservation de l'ormie

La particularité du site de la franchise à Brélès est de posséder des Ormes adultes alors que cette essence a régressé partout en France du fait de la maladie graphiose. L'objectif est donc de conserver ces arbres même si certains commencent à dépérir. La préservation des espaces naturels ne concerne pas seulement les espèces protégées et très rares, mais passe aussi par la conservation d'espèces appartenant à notre patrimoine local. L'entretien qui devra être effectué pourra notamment concerner la coupe d'arbres qui pourrait entrer en concurrence avec les jeunes plants d'orme et empêcher leur croissance.



1 Bois / 2 Osmonde royale / 3 Escargot de Quimper / 4 Orme champêtre

Littoral de Lanildut



1

2



3



Photos 1 à 3 © Pascal Gauffier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Conservation de la biodiversité de l'estran

L'estran rocheux

L'estran est la partie de littoral située entre les niveaux des plus hautes et des plus basses mers. Il est composé de plusieurs étages classés en fonction de la durée d'immersion lors des marées, et conduit à une répartition particulière de la faune et de la flore en fonction de leur degré d'adaptation à ces conditions. La faune qui y vit doit pouvoir supporter les périodes d'assecs à chaque marée.

Pour survivre, les animaux peuvent trouver refuge dans les quelques petites mares qui subsistent, se réfugier à l'abri des rochers, ou rendre hermétique leur coquille. Cette dernière solution est employée par la Patelle qui, faute d'opercule, va maintenir fermement sa coquille contre le rocher dont elle prend la forme. Elle se nourrit d'algues à l'aide de sa radula, langue munie de petites dents, l'utilisant comme une râpe. Avant que la mer ne soit descendue, elle regagne le même endroit, faute de quoi elle ne pourra pas fermer sa coquille de façon hermétique contre le rocher et risque donc de périr. Pour les algues parmi les plus représentées on trouve les Fucus ou Varech.

Les actions de préservation ne doivent pas être du seul fait des communes et de la CCPI. L'estran en est un exemple. Afin de préserver la diversité biologique et maintenir les conditions de survie des espèces, un certain nombre de règles précisent la taille des captures qui peuvent être réalisées. Vous trouverez les conseils pour être de bons écocitoyens de la mer dans la fiche conseil "Pêchons à pied selon la réglementation". Cette fiche est disponible dans les mairies et à la CCPI.



4

1 Estran rocheux / 2 Fucus / 3 Patelle / 4 Fiche pêche à pied

Littoral de Porspoder



1 2



photos 1 à 3 © Pascal Cauffier

Autres habitats naturels du site



Propriétaires



Gestion communautaire

Gestion : le choix de la non intervention

Certains habitats naturels ne sont soumis à aucune menace par l'homme et présentent un fonctionnement naturel relativement stable du fait des conditions de vie très particulières. Pour ces types de milieux aucune action de gestion directe n'est nécessaire ; le choix est de laisser le fonctionnement naturel suivre son cours. Sauf évènement particulier tel qu'une pollution d'origine marine, la végétation des bancs de galets ne nécessite pas d'intervention particulière pour sa conservation.

Les cordons de galets

Les cordons de galets sont des accumulations de roches polies par la mer et issues de l'érosion des falaises. Dans les parties les plus stables de ces cordons où s'accumule du sable, des plantes peuvent s'installer. L'espèce emblématique de ce milieu est le **Chou marin**. Comme son nom l'indique, il fait partie de la même famille que les choux cultivés, possédant de grandes feuilles charnues très semblables. Sa souche épaisse s'enfonce profondément entre les galets. La relative rareté de cette plante lui confère un statut d'espèce protégée au niveau national. La Bette maritime encore appelé Betterave maritime, la Matriçaire maritime, la **Douce amère** et la **Criste marine** sont les autres espèces que l'on retrouve sur ce même milieu.

La Douce amère, encore appelé Morelle, fait partie de la même famille que la pomme de terre : les solanacées. Elle est considérée comme mauvaise herbe dans les jardins et l'ensemble de la plante est toxique comme plusieurs espèces de cette famille. Sur le littoral, une variété spécifiquement maritime est présente, résultat d'une sélection naturelle favorisée par des conditions de vie extrêmement rigoureuses.



4

1 et 4 Cordon de galets / 2 Douce amère / 3 Choux marin

Littoral de Landunvez



photos 1 à 3 © Pascal Gautier

Autres habitats naturels du site

Propriétaires

Gestion communautaire



Gestion de la fréquentation

Lande sèche

Cet habitat naturel est très présent sur le littoral du Pays d'Iroise, mais les landes à Landunvez sont probablement les mieux conservées du territoire.

Cette végétation pousse sur des sols acides et peu épais où la roche affleure par endroits. On les retrouve sous deux formes : des landes très rases proches de la mer dans les secteurs les plus exposés aux embruns, et des landes moyennes côté terre où elles sont légèrement plus protégées des embruns et où le sol est un peu plus profond. Cette lande est caractérisée par la présence de la **Bruyère cendrée** à laquelle est associée une autre Ericacée : la **Callune**. Lors de la période de floraison, les deux espèces sont très faciles à distinguer l'une de l'autre : la Bruyère cendrée possède des fleurs de couleur pourpre alors que celles de la Callune sont rose pâle. Pour les accompagner, on trouve les Ajoncs de Le Gall et Maritime, la Potentille tormentille ainsi qu'une espèce parasite, la Cuscute. Cette plante dénommée **Petite Cuscute**, se présentant sous la forme d'amas de petits fils rougeâtres, se nourrit en parasitant les bruyères.

La surfréquentation associée à la fragilité de certains milieux peut entraîner la dégradation du couvert végétal en seulement quelques années. Ce processus peut se poursuivre jusqu'à la totale disparition du couvert végétal si aucune action de préservation n'est engagée. Afin de limiter cette dégradation, voire de permettre la restauration du milieu trop piétiné, des aménagements sont installés pour canaliser les promeneurs et les inciter à rester sur les sentiers grâce à la pose de clôtures basses. L'arrêt du piétinement permet à la flore de se réinstaller, stoppant ainsi le phénomène d'érosion du sol.



1 Lande sèche à bruyère cendrée / 2 Callune / 3 Cuscute / 4 Sentier aménagé

Le Guilliguy à Ploudalmézeau



1 2



photos 1 à 3 © Pascal Gauthier

Autres habitats naturels du site



Propriétaires



Gestion communautaire

Suivi de la fréquentation

Afin de mettre en place des mesures appropriées de gestion de la fréquentation, il est tout d'abord nécessaire de comprendre les usages sur les sites, notamment par une évaluation du nombre de personnes qui les fréquentent. Ce suivi est réalisé à l'aide de compteurs enterrés sous les sentiers qui comptabilisent chaque passage. Ce dispositif permet d'effectuer un suivi heure par heure des passages. Le cumul de ces chiffres nous permet d'obtenir une évaluation de l'importance de la fréquentation et de préciser si celle-ci est la cause principale de la dégradation des habitats naturels ou seulement un des facteurs en cause.

Ourlet- Fourrés

Cette catégorie de milieu regroupe les massifs de Fougère aigle aussi appelés Ptéridaie, les ronciers et les fourrés de Prunelliers. Ces habitats sont les stades de l'évolution des milieux naturels littoraux les plus avancés avant éventuellement l'apparition des arbres. Ils sont caractérisés par une faible diversité en espèces végétales. Ils sont aussi parfois le signe d'un passé agricole dont l'arrêt a permis leur installation. Le Prunellier aussi nommé « Epine noir » possède des baies, les prunelles, comestibles mais très âpres tant qu'elles n'ont pas subi les premières gelées. Les Prunelliers servent de postes de chant pour les petits oiseaux.

Les mâles s'installent sur les plus hautes branches et chantent afin d'indiquer à leurs congénères les limites de leur territoire mais aussi pour conquérir une femelle. Les ronciers et les fourrés à Prunellier sont de très bons abris pour certains petits oiseaux nicheurs. L'un d'eux, l'Accenteur mouchet, y installe son nid, composé de brindilles, mousse et herbes sèches. Il en garnit l'intérieur de crin, de mousse et d'herbe fine.



4

Dunes de Ploudalmézeau



photos 1 à 3 © Pascal Guéber

Autres habitats naturels du site



Propriétaires



Gestion communautaire

Gestion de l'érosion marine

La mer grignote petit à petit les dunes. Dans certains cas, il est possible de limiter cette érosion. Sur Tréompan, l'intervention qui avait pour but de préserver le sentier littoral, ainsi qu'à plus long terme les maisons situées en arrière, a consisté à recréer une partie du cordon dunaire et à le stabiliser à l'aide d'un filet. Des Oyats ont ensuite été plantés pour fixer le sable et des ganivelles posées pour limiter l'impact du vent. Ces différentes mesures ont permis d'arrêter, depuis 2005, l'érosion sur cette partie de dune très menacée.



Dépression dunaire

Ce type de milieu n'est présent que sur la dune de Tréompan à Ploudalmézeau. Dans ces dépressions creusées après guerre, pousse une végétation des milieux humides et alcalins. On y trouve comme espèces végétales le Mouron délicat, l'Ecuelle d'eau, la Menthe aquatique, ainsi que plusieurs orchidées dont le **Liparis de Loesel**. Cette petite orchidée atteint 25 cm maximum et fleurit en juin-juillet. La dispersion des graines s'effectue à la faveur des inondations hivernales. Ce mode de dissémination qui utilise l'eau est appelé hydrochorie. Les mares temporaires servent de lieu de ponte pour certains amphibiens dont le **Crapaud calamite**, reconnaissable aux marbrures couleur olive qui lui recouvrent le corps, aux pustules rouges et à la ligne claire présentes sur le dos. La ponte est formée de cordons doubles généralement déposés au fond de l'eau dans des mares peu profondes. Les têtards sont de couleur noire et se transforment en copies miniatures de l'adulte plus ou moins rapidement en fonction de la température de l'eau.

1 Dépression dunaire / 2 Liparis de Loesel

3 Accouplement de crapauds calamite / 4 Gestion de l'érosion marine

et Lampaul-Ploudalmezeau



1 2



3



photos 1 à 3 © Pascal Gauthier

Autres habitats naturels du site



Propriétaires



Commune

Gestion communautaire

Gestion par pâturage

Pour l'entretien de certains milieux, il faut parfois faire appel à l'intervention d'animaux domestiques. Le pâturage par les chevaux est une technique de gestion utilisée sur la dune de Tréompan pour limiter la perte de diversité végétale en maintenant un tapis ras d'herbacée. Le but est de permettre aux plantes de la dune de perdurer, voire de recoloniser certaines zones. Cette gestion fait l'objet d'une convention, avec les propriétaires de chevaux, qui définit les modalités de pâturage à respecter (période, durée, secteurs,...).

La Dune fixée

Cette partie de la dune porte aussi le nom de dune grise en référence à la teinte plus foncée du sable dans lequel on trouve de la matière organique formant un début de sol. Cette dénomination est aussi attribuée à l'abondance des lichens et mousses dans ce milieu. Les plantes qui y vivent doivent prospérer malgré la sécheresse du terrain, le sable ne retenant pas l'eau, et la pauvreté en matière nutritive. La dune grise est caractérisée par la présence du Thym de couleur violette et de l'Immortelle des dunes aux petites fleurs jaunes donnant à la dune ce mélange de couleur dominante lors de la floraison en été. L'Immortelle fait partie des espèces protégées, dont la cueillette est interdite en Finistère. L'Orpin âcre, la Bugrane rampante et le Lotier corniculé sont les autres espèces végétales de cette dune. Les stades évolués de la dune voient leur diversité floristique diminuer au profit de graminées tel que la Fétuque. La dune est un paradis pour les Lapins de garenne qui y trouvent un sol meuble où creuser un terrier. Le lapin en broutant les graminées participe à l'entretien naturel de la dune.

1 Dune grise / 2 Lapin de garenne / 3 Immortelle des dunes / 4 Pâturage



4

Archipel de Molène



1 2



© Arnaud Chevillotte



© Pascal Gaultier

Autres habitats naturels du site



Faune et flore des îlots de la mer d'Iroise

L'archipel renferme un patrimoine naturel très riche. Les espèces les plus emblématiques sont probablement les mammifères marins. Une trentaine de Grands Dauphins et quelques dizaines de Phoques gris vivent dans l'archipel. On peut signaler la présence de la loutre dont cette population constituerait probablement le dernier noyau présent dans les eaux marines françaises. De nombreuses espèces d'oiseaux nichent sur les îlots, notamment les trois espèces de Goélands, le Grand Cormoran, le Cormoran huppé, la Sterne pierregarin et parmi les limicoles l'Huitrier-pie et le grand Gravelot. Les oiseaux représentent un effectif cumulé de plusieurs milliers d'individus nicheurs principalement représentés par les goélands. La flore et les habitats naturels sont plus ou moins les mêmes que sur la partie continentale. Les principaux habitats naturels représentés sont les végétations des cordons de galets, des falaises ainsi que les landes et fourrés.

Les richesses sous-marines

L'intérêt de l'archipel réside également dans les fonds sous-marins. Plus de 300 espèces d'algues colonisent la mer d'Iroise. Les laminaires forment de vastes forêts sous-marines et constituent la base de toute une chaîne alimentaire. L'archipel possède, au nord-est de Litiry, un gisement de maërl. Ce sont des accumulations d'algues rouges calcaires qui forment des bancs plus ou moins importants constitués d'algues vivantes dans la partie supérieure et d'algues mortes et blanches dans la couche inférieure. Le banc de maërl est un abri pour de nombreuses espèces animales. La faune est elle aussi représentée par de nombreuses espèces de poissons ou de crustacés.



4

1 Île de Bannaleg / 2 Grand Dauphin
3 Goéland avec sa portée / 4 Algues



Propriétaires



Un patrimoine reconnu et protégé

L'archipel constitue un patrimoine majeur reconnu et donc protégé à différentes échelles géographiques. Reconnaissance internationale tout d'abord avec le classement en **Réserve de Biosphère** de l'ensemble de l'archipel dans le cadre du Programme de l'UNESCO : Man And Biosphère. Ce réseau de réserves MAB offre la possibilité d'expérimenter des actions de développement durable sur des territoires d'intérêt majeur. Reconnaissance européenne ensuite, via le réseau **Natura 2000** avec la mise en place de mesures de conservation d'habitats naturels et d'espèces dont l'ensemble des Pays de l'Europe s'engage à assurer la sauvegarde. Reconnaissance au niveau national : l'ensemble de la **zone est classée en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique** et constitue un outil d'identification des entités naturelles importantes pour la France. Un certain nombre de réglementations ont été mises en place afin de préserver certains éléments par le biais de classement en **Réserve naturelle** des îles de Banneg, Banaleg et Trielen, en **Réserve Nationale de Faune Sauvage** de l'île de Béniguet, en **Réserve de chasse maritime** sur l'ensemble de l'archipel. Les paysages n'ont pas été oubliés au travers de l'inscription en **site classé ou Inscrit** de l'ensemble de l'archipel.

Les gestionnaires

La CCPI n'intervient pas sur l'archipel car plusieurs gestionnaires ont déjà en charge la préservation du patrimoine naturel des îles et îlots. Bretagne Vivante-SEPNB a en charge la surveillance, l'entretien et les suivis scientifiques sur les îlots de la réserve naturelle d'Iroise. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage assure la gestion de Béniguet dont elle est propriétaire.

De plus l'archipel est entièrement inclus dans le périmètre de deux parcs naturels :

- Le Parc Naturel Régional d'Armorique qui a vocation à participer au développement économique et social ainsi qu'à oeuvrer à la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission des patrimoines naturels et culturels de son territoire.
- Le Parc Naturel Marin d'Iroise dont la mission est de mettre en place une gestion durable en mer d'Iroise.

Résultats de la gestion

Avec les actions menées par la CCPI, les espaces naturels littoraux communautaires s'enrichissent.



1/1 - **Avant** - mars 2003



1/2 - **Après** - septembre 2005

Restauration de la pelouse littorale

- 1/1 - La pose de monofil permet de canaliser les visiteurs et de protéger les zones les plus fragiles et/ou dégradées.
- 1/2 - La végétation repousse sur les zones qui ne sont plus piétinées.



2/1 - **Avant** - septembre 2005



2/2 - **Après** - juin 2006

Restauration d'une lande humide

- 2/1 - Avant restauration, la lande humide est colonisée par les touradons de Molinie et par les jeunes arbres.
- 2/2 - Suite à la mise à nu du sol, la diversité végétale s'accroît, notamment avec la réapparition de la Grassette du Portugal, espèce protégée.



3/1 - **Avant** - janvier 2005



3/2 - **Après** - juin 2007

Réhabilitation d'un ancien parking

- 3/1 - Le passage régulier de véhicules fait disparaître la végétation.
- 3/2 - Après fermeture du parking, les plantes du littoral recolonisent naturellement cet espace.



4/1 - **Avant** - mars 2004



4/2 - **Après** - juin 2005

Gestion d'un ourlet pré-forestier à géranium sanguin à Landunvez

- 4/1 - La fougère qui envahissait cette zone, entraînant un appauvrissement de la flore, a été coupée.
- 4/2 - Le géranium sanguin, caractéristique de cette portion de littoral, reprend sa place.



Gestion de l'érosion marine



Avant - février 2005



Après - août 2005

Restauration d'un cordon dunaire

La mer grignote petit à petit la dune et menace le sentier et les maisons situées en arrière. Suite aux travaux, le végétation reprend ses droits.



Avant - novembre 2004



Après - juin 2007

De trop nombreux sentiers accentuent l'érosion de la dune et nécessitent la pose de ganivelles. Aujourd'hui enfouies dans le sable, elles ont joué leur rôle dans la fixation de la dune et le développement de la végétation.



pour aller plus LOUH

Livres

Curieux de nature
Patrimoine naturel de Bretagne

La Bretagne :
Géologie, les milieux, la faune,
la flore, les hommes.
Éditions Delachaux et Niestlé

Les fiches conseil environnement de la CCPI

- Respectons les milieux naturels
- Identifions les espèces protégées
- Protégeons les espaces naturels
- Sauvegardons les zones humides
- Pêchons à pieds

Sites Internet

www.pays-iroise.com

www.bretagne-environnement.org

www.conservatoire-du-littoral.fr

www.cg29.fr

www.pnr-armorique.fr

www.parc-marin-iroise.gouv.fr

www.beniguet.com

www.mab-france.org

www.region.bretagne.fr

www.bretagnevivante.asso.free.fr

*Par respect pour
l'environnement, cette
brochure est imprimée avec
des encres végétales,
sur du papier recyclé,
chez un imprimeur certifié
"imprim'vert".*



CCPI
BP 10078 - 29290 Saint-Renan
Tél. 02 98 84 28 65
Fax. 02 98 32 43 37
E-mail : environnement@ccpi.fr

Ont participé au financement
de ce document

COMMUNAUTE
Pays d'Iroise
DE COMMUNES

